



Père absent depuis 2 ans autorité parentale

Par **lyvia80**, le **13/10/2008** à **13:53**

Bonjour le père de mon fils ne désire pas le voir. Il ne paye pas de pension car au moment du divorce il a démissionné pour être au Rmi. Cela m'importe peu, mais j'aimerais exercer l'autorité parentale seule. Depuis le 20 juin 2006 il n'a pas vu son fils pas un coup de fil ni même une lettre. Quels démarches, je dois suivre pour que mon fils porte mon nom, et soit libéré d'un père absent.